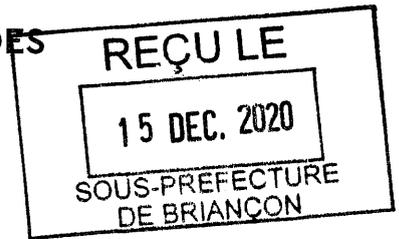




7-5-1 papier

N° DEL 2020.12.09/172

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS N°5
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 DÉCEMBRE 2020**



Thème : PATRIMOINE

**Objet : Programme de
restauration des
fortifications Vauban
UNESCO -
Aménagement avenue
Vauban - Travaux 1/4 -
Demandes de
subventions**

Convocation :

Date : 03/12/2020

Affichage : 03/12/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 30

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 33

Le **mercredi 9 décembre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élixa FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;
Sandrine CORDIER donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Brigitte LASSERRE, Sandrine CORDIER, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Rapporteur : **Éric PEYTHIEU**

L'avenue Vauban, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est le résultat de transformations successives intervenues au cours de la 1ère moitié du 20ème siècle. Pour mémoire, de la fin du 17ème jusqu'aux années 1930, cet espace constituait le rempart lui-même avec un cavalier de terre. A l'occasion de l'ouverture et de la construction de la Porte Dauphine, dans le bastion voisin entre 1931 et 1933, l'arrière du parement a été fortement modifié - déblaiement et nivellement - afin de permettre la circulation des véhicules intra-muros.

Au cours des décennies passées, l'avenue et les murs de l'ancien fossé médiéval ont développé des pathologies liées à l'insuffisance d'entretien et à l'absence de collecte et de drainage des eaux d'infiltration et pluviales.

Pour la ville, la restauration et l'aménagement de l'avenue Vauban, des trottoirs et de l'ancien fossé médiéval relèvent, pour l'essentiel, de la logique de préservation de son patrimoine architectural, inscrit sur la liste du patrimoine mondial au titre des fortifications de Vauban. Il s'agit également d'un espace public, au sein d'un site patrimonial remarquable (anciennement secteur sauvegardé), qui de ce fait, joue un rôle dans l'identité de la ville.

Une étude préalable concernant l'état sanitaire du secteur a été réalisée en 2017 permettant un bilan sanitaire et domanial de la zone et définissant les priorités d'intervention pour tenir compte de l'évolution de l'état sanitaire et des perspectives d'aménagement de l'avenue et du fossé médiéval. Cette étude a également permis d'évaluer le coût et dresser un phasage des travaux.

Dans la continuité de cette étude préalable, l'étude de projet et dossier de consultation des entreprises (PRO-DCE) a été engagée en 2018 par la commune pour effectuer la restauration de l'Avenue Vauban depuis la porte de Pignerol jusqu'à la porte Méane. Cette étude sera restituée à l'automne 2020 permettant le lancement des marchés de travaux et la réalisation de la première tranche de travaux en 2021. Cette première tranche de travaux consistera notamment à réaliser les interventions d'urgence sur la porte Dauphine et l'escalier du Vieux Colombier présentant tous deux des désordres dans leurs maçonneries, de nombreuses fissures qui témoignent de problème structurel ou encore d'infiltrations.

Afin d'intervenir dans les meilleures conditions et de chiffrer au plus près l'ensemble de ces travaux, plusieurs diagnostics ont été réalisés durant l'année 2020 : diagnostic amiante et plomb sur les bâtiments et enrobés ainsi qu'une étude géotechnique (sondages) sur l'enceinte médiévale, les fondations de l'escalier du Vieux Colombier et la voirie.

La ville de Briançon et le Ministère de la Culture (DRAC) ont retenu, dans le cadre du programme de restauration des fortifications de Vauban Unesco, pour l'année 2021, cette première tranche de travaux.

Le montant estimatif cette opération honoraires compris s'élève à : 500 000€ HT

Le plan de financement s'établit comme suit :

État DRAC (40%)	200 000 € HT
Département (20%)	100 000 € HT
Région (20%)	100 000 € HT
Ville (20%)	100 000 € HT
Total	500 000 € HT

Ceci exposé,

Vu les travaux de la commission Culture, Patrimoine & Tourisme, réunie le 1^{er} décembre,
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- De prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au budget 2021 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la ville, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

PATRIMOINE DEL 2020.12.09/172

PUBLIÉ LE **14 DEC. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Arnaud MURGIA.



Blank lined area for writing.